



Communauté de Communes Loire & Allier

NOTE SYNTHETIQUE Budget Primitif 2019

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

Rappelons que la CCLA est composée de 6 communes :

- CHEVENON
- MAGNY-COURS
- MARS / ALLIER
- SAINT ELOI
- SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL
- SAUVIGNY-LES-BOIS

Population INSEE de la CCLA 2018 : 7 494 habitants (en baisse)

Population DGF (qui tient compte des résidences secondaires) 2018 : 7 611 habitants

1-Les Ratios (calculés avec la population DGF) 2018:

1/Dépenses réelles de fonctionnement / population : 429€

2/Recettes réelles de fonctionnement / population : 539€

Ces deux premiers ratios permettent de mettre en avant que les recettes restent supérieures aux dépenses, ce qui rend compte d'une bonne gestion du budget.

3/Produit des impositions directes / population : 188€

Pour 2019, le Conseil Communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

4/Dépenses d'équipement brut / population : 63€

5/Encours de la dette / population : 58€

A noter que la CCLA va contractualiser en 2019, un emprunt pour financer la subvention d'équipement qui sera versée à Nièvre Numérique pour faire monter en débit le territoire de la CCLA et permettre l'accès à la Fibre Optique à une partie du territoire.



Communauté de Communes Loire & Allier

6/Dotation Globale Fonctionnement : 56€

7/Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement : 3.43%

Ce chiffre est en légère hausse car un agent de développement a été recruté en septembre 2018

8/Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette / Recettes réelles de fonctionnement : 90.25%

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la com com à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la com com peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt.

2-Liste des concours attribués par la CCLA sous forme de prestations en nature ou de subventions :

Tableau des subventions versées aux associations

Entité	Libellé	Montant 2018	Prévision 2019
CLAS	la Sauvignoise	5 000.00 €	5 000.00 €
La Folligeoise	la Folligeoise	1 500.00 €	-
Les Amis du vieux Chaluzuy	Week-end "Chaluzuy en fête"	1 200.00 €	1 200.00 €
NIEVRE LYME	Soutien à l'action de communication	430.00 €	-
NEVERS TRIATHLON	Triathlon Nevers-Magny-Cours 2016	1 000.00 €	1 000.00 €
Mission Locale	Fonctionnement	-	1 000.00 €
Office de tourisme ST Pierre-Magny	Soutien édition guide Loire	-	550.00 €
SPORT ST PA	2ème édition la Parizette	-	400.00 €
Réserve enveloppe			5 850.00 €
Montant total subventions		9 130.00 €	15 000.00 €

La CCLA possède 2 barnums de 60m2 chacun et les mets à disposition des communes pour des manifestations sportives ou culturelles.

La CCLA possède également des radars pédagogiques qui tournent sur les 6 communes.

Enfin la CCLA a fait l'acquisition de matériel de formation à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation du défibrillateur. Ce matériel est utilisé lors de séances de formation proposées gratuitement à la population, au moins une fois par an sur chacune des communes (1 séance de 10 personnes à chaque date) et à l'issue de laquelle les participants se voient remettre une attestation reconnue par le ministère pour l'initiation aux gestes qui sauvent (renseignements et inscriptions en Mairie)

3-Tableau retraçant l'encours des emprunts

Préteur	N°prêt	Objet	Date d'effet	Terme de l'engagement	Montant emprunté	Capital restant dû au 31/12/2018	Annuité 2019
Caisse d'Epargne	9938825	Zébulleparc	26/05/2017	25/05/2037	475 589.00 €	442 965.78 €	26 195.28 €
Caisse d'Epargne	5690172	Fibre Optique	25/06/2019	25/03/2044	968 890.00 €	-	43 603.39 €

4-BUDGET 2019

La CCLA a terminé l'année 2018 avec un résultat de 187 477.03€ en section de fonctionnement qu'il convient de reporter (ligne 002).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2019
002	Résultat de fonctionnement reporté	187 477.03
73	Impôts et taxes	3 168 485.44
74	Dotations, subventions, participations	454 174.00
75	Autres produits de gestion courante	1 500.00
TOTAL recettes de fonctionnement		3 811 636.47

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2019
O11	Charges à caractère général	158 210.00
O12	Charges de personnel et frais assimilés	140 000.00
65	Autres charges de gestion courante	859 683.33
66	Charges financières	24 266.08
67	Charges exceptionnelles	3 500.00
O14	Atténuation de produits	2 282 198.00
O22	Dépenses imprévues	12 588.83
042	Dotations aux amortissements et provisions	31 190.23
O23 (OS)	Virement à la section d'investissement	300 000.00
TOTAL dépenses de fonctionnement		3 811 636.47

Selon le DOB (débat d'orientation budgétaire) du 30 janvier 2019, la CCLA a validé les orientations suivantes :

- maintenir l'enveloppe annuelle de 60 000€ dans le cadre du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise
- créer une enveloppe de 10 000€ afin de proposer une modification du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise, à savoir y ajouter un volet tourisme

Communauté de Communes Loire & Allier

- ne plus ajouter de nouvelles voies intercommunales et maintenir en état la voirie existante
- continuer à maintenir en état et développer le Zébulleparc en poursuivant la réalisation de la phase 2 (projet de liaison douce), en amorçant l'étude de la phase 3 (proposer un hébergement touristique) ainsi qu'en implantant des jeux pour les enfants 0-3 ans.
- mettre en œuvre le projet de territoire
- maintenir la répartition du FPIC comme l'année précédente
- maintenir les taux d'imposition

La CCLA a terminé l'année 2018 avec un résultat négatif de 626 839.07€ en section d'investissement qu'il convient de reporter (ligne 001).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2019
1068	Affectation du résultat	637 110.86
021 (OS)	Virement de la section de fonctionnement	306 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 190.23
041	Opérations patrimoniales	1 432 090.20
10	Dotations, fonds divers et réserves	172 626.00
13	Subventions d'investissement	348 154.57
16	Emprunts et dettes assimilées	968 890.00
TOTAL recettes d'investissement		3 896 061.86

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2018
001	Résultat d'investissement reporté	626 839.07
041	Opérations patrimoniales	1 432 090.20
16	Emprunts et dettes assimilés	52 000.00
20	Immobilisations incorporelles	34 370.00
204	Subventions d'équipement	1 042 660.00
21	Immobilisations corporelles	125 345.14
23	Immobilisations en cours	556 366.65
27	Autres immo financières	20 000.00
020	Dépenses imprévues	6 390.80
TOTAL dépenses d'investissement		3 896 061.86

Le chapitre 'Opérations patrimoniales' correspond au montant des travaux réalisés sur le Zébulleparc à intégrer.

LE BUDGET LOTISSEMENT

Le budget annexe du Lotissement a terminé l'année 2018 avec un déficit d'investissement de 89 707.95€ qu'il convient de reporter sur le BP 2019 (ligne 001)

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Proposé
011	Charges à caractère général	2 000.00
042	<i>Variation des stocks</i>	74 817.00
Total dépenses de fonctionnement		76 817.00
Chapitres	Recettes de fonctionnement	Proposé
70	Vente de produits finis	74 817.00
042	<i>Variation des stocks</i>	2 000.00
Total recettes de fonctionnement		76 817.00
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Dépenses d'investissement	Proposé
001	<i>Résultat d'investissement reporté</i>	89 707.95
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	2 000.00
TOTAL dépenses d'investissement		91 707.95
Chapitres	Recettes d'investissement	Proposé
16	Emprunts et dettes assimilées	16 890.95
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	74 817.00
TOTAL recettes d'investissement		91 707.95

Le budget Lotissement a été créé en 2012, il s'agit d'un budget gérant principalement des écritures de stocks.

Ce qu'il faut retenir c'est que les travaux d'aménagement sont terminés et que ce budget disparaîtra quand tous les lots seront vendus. Il reste actuellement 2 lots à commercialiser.